

le 17 avril 1997

Allocution prononcée par Gordon Thiessen
gouverneur de la Banque du Canada
devant la Chambre de commerce de Halifax
Halifax (Nouvelle-Écosse)
le 23 avril 1997

Je tiens à remercier la Chambre de commerce de Halifax de m'avoir invité à prendre la parole devant vous aujourd'hui. J'ai accepté cette invitation d'autant plus volontiers qu'elle me fournit l'occasion de vous annoncer que la Banque est en train de mettre sur pied, ici même à Halifax, un nouveau bureau régional pour les provinces de l'Atlantique. La création de ce bureau s'inscrit dans un programme plus vaste visant à renforcer nos activités de liaison avec les régions et l'analyse économique régionale; il prévoit aussi l'établissement, à Calgary, d'un bureau régional pour les Prairies et l'expansion des bureaux actuels de Montréal, de Toronto et de Vancouver.

L'expérience nous a montré que l'économie se porte mieux et que la politique monétaire est plus efficace lorsque les gens partout au pays sont bien renseignés sur les principales questions économiques de l'heure et sur l'orientation de la

politique monétaire. C'est pourquoi nous cherchons résolument depuis quelques années à sensibiliser le public à ces questions et à en faciliter la compréhension, en fournissant davantage de renseignements sur la conjoncture économique et en expliquant ce que fait la Banque et les raisons qui motivent ses actions. Nous utilisons, à cette fin, différents procédés. Par exemple, nous publions des rapports périodiques sur la politique monétaire, des extraits des procès-verbaux des réunions de notre Conseil d'administration et des rapports techniques; nous diffusons également des communiqués de presse et prononçons des discours comme c'est le cas aujourd'hui.

Il est évident par ailleurs que, pour faire son travail correctement, la Banque doit aussi être bien au fait des conditions économiques d'un bout à l'autre du pays et à l'écoute des opinions et des préoccupations de la population canadienne en ce qui concerne l'économie et la politique monétaire.

La redéfinition des bureaux régionaux vise à améliorer le dialogue entre la Banque et les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays. Elle devrait nous permettre d'approfondir notre connaissance et notre compréhension de la

situation économique dans chaque région. La Banque a toujours été en contact avec les régions et suivi de près les données économiques sur chacune d'elles. Ce que nous cherchons à améliorer, c'est notre capacité d'interpréter ces données. Pour ce faire, nous devons renforcer les liens que nous entretenons avec les entreprises, les gouvernements, les associations et les analystes économiques de chaque région.

Nos représentants à Halifax observeront pour nous ce qui se passe dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique. Ils s'emploieront, avec votre aide et avec celle des membres du Conseil d'administration de la Banque venant de cette région du pays, à nouer des relations avec un grand nombre d'interlocuteurs.

J'aimerais également vous dire un mot au sujet du programme de liaison avec les provinces établi par la Banque il y a quelques années. Dans le cadre de ce programme, des visites auxquelles prennent part un membre de la Haute Direction ainsi que l'administrateur venant de la région visitée sont organisées pour donner à la Banque l'occasion de rencontrer des représentants de diverses entreprises et associations locales

ainsi que des fonctionnaires provinciaux et des journalistes. Nous présentons également des exposés sur la politique monétaire dans des forums ainsi que dans les universités et collèges et en profitons pour répondre aux questions de nos interlocuteurs. Dorénavant, nos représentants régionaux participeront à ces activités de liaison et nous aideront à les organiser.

Jusqu'à maintenant, je n'ai parlé que d'activités liées à l'économie et à la politique monétaire, mais nos bureaux régionaux joueront également un plus grand rôle en matière de communications avec le public, qui touchera tous les aspects des responsabilités de la Banque. Ils contribueront notamment à l'intensification de nos efforts visant à sensibiliser la population canadienne aux caractéristiques anticontrefaçon des billets de banque. Un public bien renseigné constitue l'une des principales armes contre la contrefaçon.

Sur le plan opérationnel, le personnel de notre bureau de Halifax sera chargé de la supervision des nouveaux arrangements concernant la distribution des billets de banque que nous sommes en train de mettre en place. En vertu de ces arrangements, les institutions financières ayant des stocks

excédentaires de billets de banque enverront des billets directement aux institutions qui en manquent et, normalement, les billets ne seront déposés à la Banque du Canada que lorsqu'ils ne seront plus réutilisables et devront être détruits. Nos bureaux régionaux superviseront le nouveau mode de distribution des billets afin de s'assurer qu'il est efficace et qu'il répond, comme l'ancien, aux besoins des Canadiens en numéraire.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les deux représentants principaux de la Banque dans les provinces de l'Atlantique : M. Paul Fenton, représentant principal - Analyse économique, et M. Robert Dolomont, représentant principal - Opérations. J'aimerais que vous leur fassiez bon accueil lorsqu'ils passeront vous voir et que vous n'hésitiez pas à communiquer avec eux lorsque vous voudrez obtenir des renseignements, exprimer votre point de vue ou entrer en contact avec l'un d'entre nous à Ottawa.